

WALLOMIX 1010 / alcool polyglycol ether
WALLOMIX 1010
SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
Nom commercial : WALLOMIX 1010 / alcool polyglycol ether

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

* **Usage** : Industries chimiques.
Emulsifiant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

* **Identification de la société** : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
Z.A.C du Parc
13 rue Louis Blériot
FR- 77290 COMPANS
T: +33 (0)1 64 77 76 27

Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : Xn; R22
Xi; R41
R52-53

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

- **Dangers pour la santé** : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H302
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Eye Dam. 1) - H318
- **Dangers pour l'environnement** : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 3 - (CLP : Aquatic Chronic 3) - H412

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

- **Pictogramme(s) de danger**



- **Pictogramme(s) de danger** : SGH05 - SGH07
- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Mention de danger** : H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- **Prévention** : P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
- **Intervention** : P301+312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

WALLOMIX 1010 / alcool polyglycol ether**WALLOMIX 1010****SECTION 2 Identification des dangers (suite)****2.3. Autres dangers**

- * **Autres dangers** : Résultats des évaluations PBT et VPVB
Non applicable.
Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants**Composants** : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Fatty alcohol polyglycoether	: Environ 25 - 50 %	157707-43-2	-----	-----	EXEMPTÉ	Xn; R22 Xi; R41 R52-53 ----- Eye Dam. 1;H318 Acute Tox. 4 (Oral);H302 Aquatic Chronic 3;H412
2,2'-oxydiéthanol	: Environ 3 - 10 %	111-46-6	203-872-2	603-140-00-6	01-2119457857-21	Xn; R22 ----- Acute Tox. 4 (Oral);H302 STOT RE 2;H373

Ce produit est un polymère, donc exempté du règlement Reach.

SECTION 4 Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

- Premiers secours** : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais.
 - **Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
 - **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
 - **Ingestion** : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peut aboutir à une aspiration dans les poumons.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange****Moyens d'extinction** : Poudre. Eau. Mousse. Dioxyde de carbone.**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange****Risques spécifiques** : Une température élevée peut libérer des gaz toxiques. CO, CO2**5.3. Conseils aux pompiers****Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.**Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

WALLOMIX 1010 / alcool polyglycol ether

WALLOMIX 1010

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- * **Précautions individuelles** : Assurer une ventilation d'air appropriée. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Les épandages peuvent être glissants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou par balayage. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- * **Manipulation** : N'utiliser que dans des endroits bien ventilés.
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter la formation ou la diffusion de poussières dans l'atmosphère.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage

- * **Stockage** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs. Conserver dans un endroit sec et frais. Conserver dans les conteneurs d'origine. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Liquide combustible.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

- * **Protection individuelle** : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Les équipements de protection ont été choisis en prenant compte de la durée d'exposition, la concentration et quantité de substance dangereuse dans l'environnement de travail.
Respecter les consignes des fournisseurs.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. EN 166
- * - **Protection des mains** : Utilisez des gants en caoutchouc. EN 374
épaisseur >0,5mm / délai rupture 120min

WALLOMIX 1010 / alcool polyglycol ether

WALLOMIX 1010

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

8.2. Contrôles de l'exposition

Dierhylene glycol : AGW (DE) - source TRGS900, MAK
Long term = 44ppm / 10 ml/m³
Short term = 160 ppm / 40 ml/m³

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique à 20 °C	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
9.1.b. Odeur	
Odeur	: Caractéristique.
9.1.c. Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
9.1.d. pH	
pH	: 6-7.5 (20°C)
9.1.e. Point de fusion / Point de congélation	
9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition	
9.1.g. Point d'éclair	
9.1.h. Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
* 9.1.i. Inflammabilité	: Le produit n'est pas inflammable.
9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Non applicable.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Non applicable.
9.1.k. Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible.
9.1.l. Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
9.1.m. Densité relative	: Aucune donnée disponible.
Densité	: 1 g/cm ³ (60°C)
9.1.n. Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: Complète.
9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau	: Aucune donnée disponible.
Log P octanol / eau à 20°C	: Non applicable.
9.1.p. Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
9.1.q. Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
9.1.r. Viscosité	
Viscosité	: 31 mPas (60°C)
* 9.1.s. Propriétés explosives	: Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation.
9.1.t. Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

WALLOMIX 1010 / alcool polyglycol ether

WALLOMIX 1010

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e).

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e).

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- * Les données toxicologiques suivantes sont celles obtenues par des tests effectués sur des produits d'une composition similaire. CESIO (mai 2006)
 - Cutanée : N'est pas supposé irritant. CESIO*
- *
 - Oculaire : Très irritant pour les yeux. CESIO*
Risque de lésions oculaires. CESIO*
 - Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : < 2 000*
- *
 - Sensibilisation : Aucun connu.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

- * **Informations toxicologiques** : Les données toxicologiques suivantes sont celles obtenues par des tests effectués sur des produits d'une composition similaire.
NOEC/ECx > 0,1 - 1 mg/l (algue)
 - EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : > 1
 - IC50 72h Algae [mg/l] : > 1
 - CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : > 1

12.2. Persistance et dégradabilité

- * Cet agent de surface respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Biodégradation [%] : Le produit est biodégradable. > 60%, 28d, OCDE 301D

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

WALLOMIX 1010 / alcool polyglycol ether

WALLOMIX 1010

SECTION 12 Informations écologiques (suite)

* Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

Classe WGK (Allemagne) : 2

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Symbole(s) : Xn : Nocif

Phrase(s) R : R22 : Nocif en cas d'ingestion.

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

S39 : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

WALLOMIX 1010 / alcool polyglycol ether

WALLOMIX 1010

SECTION 15 Informations réglementaires (suite)

S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S59 : Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.
S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.
Non requis

SECTION 16 Autres informations

Liste des phrases R pertinentes (chap. 2) : R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Autres données : Aucun(e).

Révision : Révision - Voir : *

DENEGATION DE RESPONSABILITE : Cette fiche de données de sécurité a été établie reprenant les données des fiches de données de sécurité en provenance de fournisseurs en amont.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document